

EXAMEN ET ANALYSE DE LA DIRECTION

L'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa douzième année d'activité doit être lu conjointement avec les états financiers vérifiés figurant aux pages suivantes. Les résultats pour 2009-2010 couvrent la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Les résultats de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, couvrent la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et les perspectives portent sur la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

APERÇU

Rendement financier et réserve de la Corporation

La Corporation est régie par une Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998 pour une période de 20 ans. L'Entente a été renouvelée après son terme initial de dix ans. L'exercice 2009-2010 représente la deuxième année du terme actuel de dix ans. Le succès financier de la Corporation se mesure en comparant le total des dépenses d'exploitation par rapport au plan d'entreprise établi pour l'exercice. Cette mesure est prise en compte pour l'établissement de la réserve théorique de la Corporation. Un deuxième compte de réserve théorique, appelé réserve de revenu théorique de la Corporation, a également été créé dans le cadre de l'Entente renouvelée; 75 % des nouveaux revenus de la Corporation y sont accumulés.

Au début de l'exercice 2008-2009, le solde de la réserve de la Corporation a été ramené à néant en contrepartie d'un gel des péages de trois ans visant à attirer de nouvelles cargaisons et, à la fin de l'exercice 2008-2009, il était de 1,7 million de dollars. Au cours de l'exercice 2009-2010, la Corporation a enregistré des dépenses d'exploitation inférieures de 6 millions de dollars au plan d'entreprise, et le solde de la réserve de la Corporation a augmenté à 7,7 millions de dollars. Si la réserve de la Corporation présente un solde positif au 31 mars 2011, la réserve de revenu théorique de la Corporation pourra être utilisée pour diminuer ou annuler l'augmentation des péages prévue pour l'exercice 2011-2012. Si la réserve de la Corporation devenait déficitaire, une augmentation des péages commerciaux pourrait être imposée en plus de celle envisagée dans l'Entente pendant l'année qui suivra le gel de trois ans.

En 2009-2010, les dépenses de la Corporation au titre des coûts contrôlables et du renouvellement des actifs se sont élevées à 112 millions de dollars, soit 65,1 millions de dollars en frais d'exploitation, 45,2 millions de dollars en frais d'entretien régulier et majeur et 1,7 million de dollars en dépenses en immobilisations. L'objectif du plan d'entreprise était de 118 millions de dollars. Pour la même période, le solde de la réserve de revenu théorique de la Corporation était de 2 millions de dollars qui, ajoutés à la réserve de 2,5 millions de dollars au début de l'exercice, représentent une réserve de 4,5 millions de dollars qui sera utilisée pour réduire les augmentations des péages qui devraient survenir à compter du 1^{er} avril 2011.

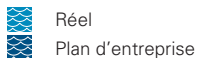
RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Revenus

Pour l'exercice, les revenus de péage ont baissé de 24,3 %, passant de 66,3 millions de dollars en 2008-2009 à 50,1 millions de dollars en 2009-2010, après avoir déjà baissé de 10,6 % en 2008-2009. La Corporation a continué d'appliquer une réduction de 20 % sur le péage du fret de la nouvelle cargaison. Ces nouvelles cargaisons ont généré des recettes de 2,6 millions de dollars en 2009-2010. Les autres revenus de navigation ont diminué de 15,3 %, alors que les revenus liés à la production d'électricité ont augmenté de 15,3 % grâce à la production tirée de nos déversoirs et à l'augmentation de la production de nos propres génératrices. L'assurance a versé le paiement en règlements des pertes d'exploitation à la suite du mauvais fonctionnement des deux turbines qui avaient été remises en état quelques mois seulement avant la panne. Le revenu de placement provenant du fonds de roulement a diminué de 65 % en raison des taux d'intérêt très bas.

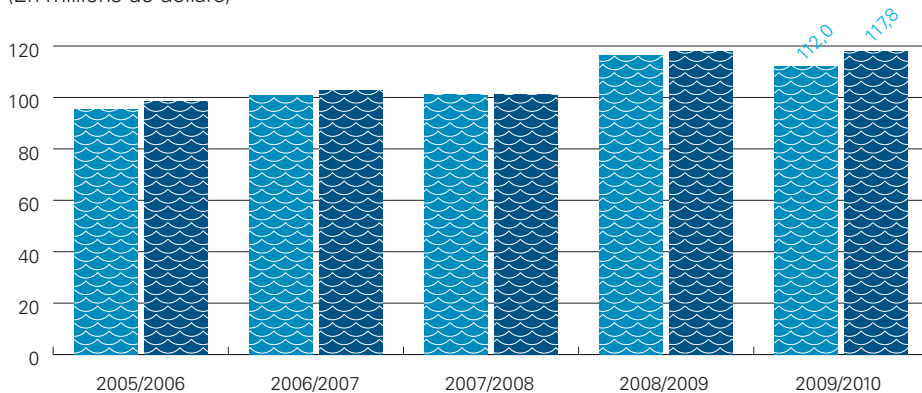
Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie; la contribution nette du Fonds est incluse dans un poste de bilan reporté, et amortie sur la même période que les actifs correspondants. L'amortissement de ces contributions reportées ayant trait aux immobilisations s'élevait à 1,5 million de dollars en 2009-2010, soit le même montant que pour l'exercice précédent.

Dans l'ensemble, les revenus de la Corporation ont diminué de 22,1 % en 2009-2010, pour atteindre 55,2 millions de dollars, contre 71 millions de dollars l'année précédente.



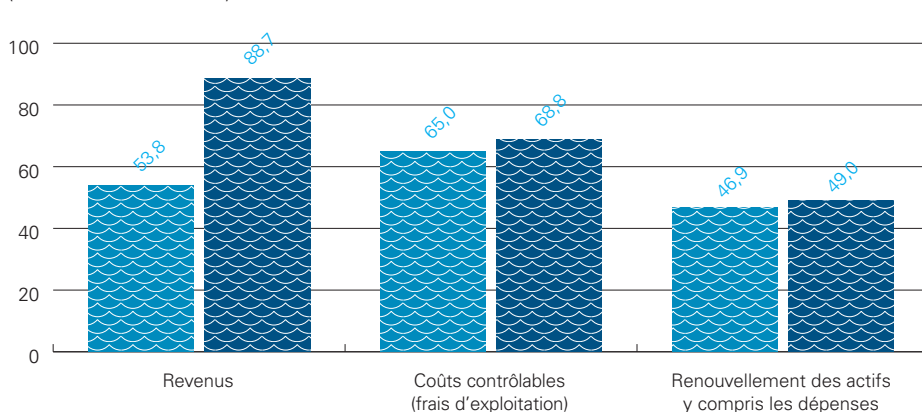
R ESULTATS PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

(En millions de dollars)



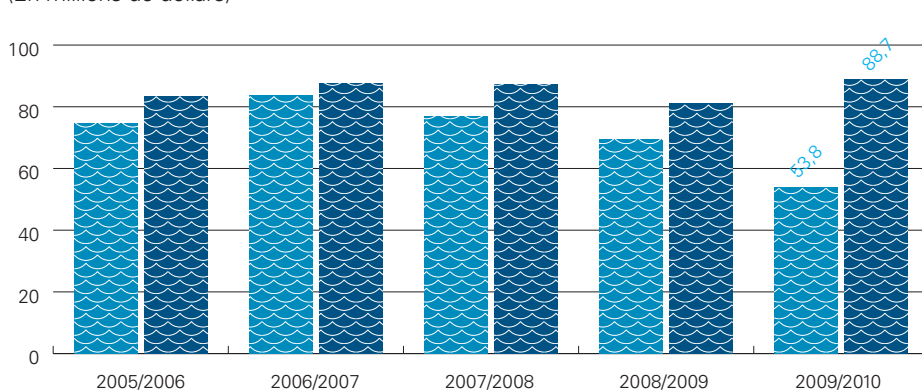
COMPARAISON DES R ESULTATS AUX OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

(En millions de dollars)



R EVISION DES REVENUS

(En millions de dollars)



D epenses

Les d epenses d'exploitation de 2009-2010 se rapportant   la gestion et   l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s' lvent   65,1 millions de dollars, soit une diminution de 0,2 % par rapport   l'exercice ant rieur et 5,4 % de moins que les 68,8 millions de dollars pr vus au plan d'entreprise.

Les salaires, traitements et avantages sociaux des employ s ont atteint 58,8 millions de dollars, soit 90 % du total des co ts d'exploitation. En comparaison, en 2008-2009, ces charges s' levaient   56,5 millions de dollars ou 87 % du total des co ts d'exploitation. Les salaires et les traitements vers s aux employ s pour l'exercice s' lvent   42,2 millions de dollars, soit une augmentation de 2 % par rapport aux 41,4 millions de dollars de l'exercice pr c dent. Les co ts des avantages et pensions actuels et futurs des employ s s' lvent   16,6 millions de dollars contre 15,1 millions de dollars   l'exercice pr c dent. La diminution des co ts li s au r gime d'assurance-maladie des employ s a  t  annul e par l'augmentation des co ts du r gime de retraite, ce qui a maintenu le co t des avantages sociaux des employ s   29 % des salaires et traitements vers s aux employ s.

La Corporation comptait un effectif de 572  quivalents temps plein (ETP) en 2009-2010, soit une diminution de 0,8 % par rapport aux 576 employ s qu'elle comptait pour l'exercice pr c dent.

Le total des autres frais d'exploitation, incluant la compensation pour l'affectation des salaires et des traitements au renouvellement des actifs, s'est  lev    6,2 millions de dollars en 2009-2010, comparativement   8,7 millions de dollars pour l'exercice pr c dent. Les primes d'assurance demeurent la principale d pense, soit 2 millions de dollars. En excluant les primes d'assurance, les autres co ts d'exploitation ont diminu  de 2,6 millions de dollars pour s' tablir   4,2 millions de dollars.

Renouvellement des actifs

Les dépenses de renouvellement des actifs, qui englobent les coûts de l'entretien et des réparations majeures effectués sur les écluses, canaux, ponts, édifices et autres éléments d'infrastructure, abstraction faite des acquisitions d'immobilisations, étaient de 45,2 millions de dollars pour l'exercice courant, comparativement à 48,2 millions de dollars en 2008-2009. L'enveloppe budgétaire quinquennale approuvée pour ces dépenses est de 270 millions de dollars.

Amortissement des immobilisations

La dépense d'amortissement de 1,6 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 était légèrement inférieure au montant de l'exercice précédent. Voir les détails de la convention comptable à la note 5(e) des états financiers.

Liquidité et financement – flux de trésorerie

L'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien ainsi que l'Accord sur le Fonds de capital en fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les modalités relatives à la liquidité et au financement de la Corporation. Les excédents d'encaisse sont versés au Fonds de capital en fiducie, et les déficits sont comblés par ce dernier.

En 2009-2010, la Corporation a enregistré un flux de trésorerie négatif. Pour la première fois, le total des revenus engendrés, excluant l'amortissement des contributions reportées ayant trait aux immobilisations (53,8 millions de dollars), n'a pas suffi à payer les frais d'exploitation de 65,1 millions de dollars de la Corporation. Au déficit de trésorerie de 11,3 millions de dollars se sont ajoutées des dépenses de renouvellement d'actifs de 46,9 millions de dollars au cours de l'exercice, dont 1,7 million de dollars pour l'acquisition d'immobilisations. Voir les notes 6 et 12 des présents états financiers pour l'explication des montants dus au Fonds de capital en fiducie ou versés par le Fonds pour les acquisitions d'immobilisations, et la contribution à l'excédent des dépenses par rapport aux revenus de la Corporation.

La Corporation conserve normalement à la banque le montant minimum requis en fonds de roulement et liquidités pour s'acquitter de

toutes ses obligations financières envers ses employés et ses autres créanciers. Au 31 mars 2010, ces liquidités s'élevaient à 14,3 millions de dollars, comparativement à 2,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Des comptes fournisseurs plus élevés que prévus à la fin de l'exercice en raison de la chronologie des travaux de renouvellement des actifs, un montant des coûts de renouvellement des actifs reporté à l'exercice 2010-2011 pour des travaux qui n'ont pu être terminés avant la fin mars 2010, l'obtention d'un paiement d'assurance contre les pertes d'exploitation, et le faible niveau des comptes clients ont contribué à la surestimation de l'encaisse nécessaire pour le trimestre.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Revenus

La Corporation a prévu dans son budget une augmentation de 10,6 % du trafic et une augmentation de 9,6 % des revenus en 2010-2011, par rapport à l'exercice précédent, anticipant une augmentation des expéditions de minerai de fer qui ont connu une diminution radicale à compter de septembre 2008. Puisqu'elle ne prévoit pas que les marchandises en vrac reviendront à leur niveau d'avant la récession, la Corporation sera davantage tributaire des nouvelles cargaisons pour augmenter ses revenus. La plupart des autres revenus de navigation sont étroitement liés au trafic et, par conséquent, l'augmentation prévue au budget de 2010-2011 est de 8,2 % supérieure aux revenus réels du présent exercice à ce chapitre. Nous prévoyons que les revenus tirés de la production d'électricité augmenteront de 25 %, grâce à un raffermissement des prix et à une augmentation de la production découlant de l'utilisation des affectations pour l'eau accumulée. Nous n'avons prévu aucun autre revenu d'assurance au budget.

Dans l'ensemble, le revenu total de la Corporation pour l'exercice 2010-2011 est de 8 % supérieur au total des revenus réels de 2009-2010.

Dépenses

Les dépenses d'exploitation prévues au budget de 2010-2011 sont de 6,6 % plus élevées que les dépenses réelles de 2009-2010, avec une augmentation de 13 ETP prévue au budget en raison de l'augmentation des besoins d'entretien de l'infrastructure vieillissante. Une partie de l'augmentation du coût des salaires, des traitements et des avantages sociaux sera récupérée du programme de renouvellement des actifs car le temps consacré aux travaux d'ingénierie sera imputé au projet de renouvellement des actifs majeurs. Les salaires, les traitements et les avantages sociaux devraient augmenter de 4,9 % en raison des ETP supplémentaires et des augmentations de salaires. Certains autres coûts contrôlables devraient également augmenter de 1,4 million de dollars, l'augmentation la plus importante étant liée aux coûts d'ouverture et de fermeture, qui devraient revenir à la normale après le doux hiver que nous avons connu en 2009-2010.

Les dépenses liées au renouvellement des actifs en 2010-2011, comprenant l'achat d'immobilisations, devraient augmenter de 7,8 millions de dollars pour atteindre 54,7 millions de dollars dans le cadre des projets de renouvellement des actifs de 270 millions de dollars, s'échelonnant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013. Le programme prévoyant le remplacement des murs d'approche dans le canal Welland débutera au cours de l'exercice. D'autres employés de l'ingénierie participeront à l'analyse de la réaction alcalis-agrégats dans la région Maisonneuve pour que nous puissions être en mesure de lancer cet important programme de remise en état au cours de la période 2013-2018.

Liquidités et financement – flux de trésorerie

Puisque l'on prévoit un écart négatif de 11 millions de dollars entre nos revenus et nos dépenses d'exploitation – que le Fonds de capital en fiducie devra combler en plus de financer les dépenses de renouvellement des actifs – nous estimons que le Fonds en fiducie devra verser 81 millions de dollars.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux normes comptables précisées dans les notes complémentaires aux états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitter de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité de vérification. Le Conseil d'administration a nommé un Comité de vérification composé de trois administrateurs externes.

Au cours de l'année, le Comité de vérification rencontre la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de la vérification afin de s'assurer que la direction s'acquitter adéquatement de ses responsabilités et pour examiner les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les vérificateurs externes et les vérificateurs internes ont libre accès aux membres du Comité de vérification, en présence ou non de la direction.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport suit, ont vérifié les états financiers.



Richard Corfe
Le président et chef de la direction
Le 30 avril 2010



Karen Dumoulin
Directrice des finances
Le 30 avril 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Nous avons vérifié le bilan de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte & Touche s.n.l.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Ottawa, Ontario
Le 30 avril 2010

ÉTAT DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

	2010	2009
Produits		
Péages	50 147 \$	66 272 \$
Autres revenus de navigation	1 320	1 559
Droits de licence	144	134
Revenus – centrale électrique	1 272	1 103
Recouvrement d'assurance	843	172
Revenu de placements	62	177
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	2	–
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 10)	1 457	1 542
	55 247	70 959
Charges		
Fonctionnement	65 012	65 214
Renouvellement des actifs	45 215	48 223
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	–	57
Amortissement des immobilisations corporelles	1 576	1 614
	111 803	115 108
Insuffisance des produits sur les charges avant la contribution du Fonds de capital en fiducie	(56 556)	(44 149)
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les dépenses d'exploitation (note 12)	54 116	42 879
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 440) \$	(1 270) \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 mars 2010 (en milliers de dollars)	Investi en immobi- lisations	Avoir du Canada	Résultats de fonction- nement	Total	
				2010	2009
SOLDE AU DÉBUT	912 \$	10 047 \$	– \$	10 959 \$	12 229 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	–	–	(2 440)	(2 440)	(1 270)
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	1 635	–	(1 635)	–	–
Apports liés aux immobilisations corporelles, net de l'amortissement	(272)	–	272	–	–
Variations dans le régime de retraite et autres régimes	–	(2 227)	2 227	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 576)	–	1 576	–	–
SOLDE À LA FIN	699 \$	7 820 \$	– \$	8 519 \$	10 959 \$

BILAN

au 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

	2010	2009
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 271 \$	2 596 \$
Comptes à recevoir – clients	5 131	7 316
Comptes à recevoir – autres	1 170	1 370
Dû du Fonds de capital en fiducie (note 6)	23 096	30 251
Stocks de fournitures	3 243	3 095
Charges payées d'avance	499	478
	47 410	45 106
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	9 087	9 028
DÛ DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 8)	14 545	14 502
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 9)	12 018	12 065
	83 060 \$	80 701 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	19 154 \$	16 420 \$
Avantages sociaux à payer aux employés	1 719	1 807
Montant dû au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 8)	21	233
	20 894	18 460
PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI	14 545	14 502
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	8 388	8 116
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 9)	30 714	28 664
	74 541	69 742
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 13 et 14)		
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	699	912
Avoir du Canada (note 11)	7 820	10 047
	8 519	10 959
	83 060 \$	80 701 \$

AU NOM DU CONSEIL



Richard Corfe
Administrateur



William D. Mooney
Administrateur

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

	2010	2009
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 440) \$	(1 270) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 576	1 614
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	(2)	57
Amortissement des apports liés aux immobilisations corporelles	(1 457)	(1 542)
Variation dans les avantages sociaux futurs	2 097	1 053
	(226)	(88)
Variation dans les éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement	4 650	3 896
	4 424	3 808
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions du Fonds de capital en fiducie à des acquisitions d'immobilisations corporelles	1 729	2 819
Diminution (augmentation) du solde à recevoir du Fonds de capital en fiducie	7 155	(2 536)
	8 884	283
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 729)	(2 819)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	96	13
	(1 633)	(2 806)
Augmentation nette de l'encaisse	11 675	1 285
Encaisse au début	2 596	1 311
Encaisse à la fin	14 271 \$	2 596 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

1 /

CONSTITUTION EN PERSONNE MORALE

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (l'AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1^{er} octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent comprenant une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une entente subséquente conclue avec le ministre des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période initiale de dix ans et a maintenant été renouvelé pour dix années supplémentaires.

Les actifs transférés comprenaient tous les biens mobiliers, les biens incorporels et le fonds de roulement de l'AVMSL. La propriété des immobilisations, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

La Corporation est le fiduciaire du Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie et du Fonds de capital en fiducie.

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéficiaires en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 /

ENTENTE D'EXPLOITATION

La Corporation a été mandatée pour gérer, exploiter et entretenir la Voie maritime conformément à une Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien qui exige que la Corporation négocie avec le ministre des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais d'exploitation prévus ainsi qu'un « Plan de renouvellement des actifs ». La Corporation est obligée de prélever des péages et de recevoir d'autres produits pour financer l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, et de recouvrer, auprès du Fonds de capital en fiducie, des fonds supplémentaires pour éliminer au besoin les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente. L'entente actuelle couvre la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013.

L'entente susmentionnée prévoit également la formation d'un « Comité des actifs », composé de deux représentants de la Corporation et de deux représentants de l'État, qui examinera les plans annuels pour les besoins d'immobilisations, d'entretien et de renouvellement des actifs sous administration de la Corporation. Le Comité examinera chaque année le Plan de renouvellement des actifs et déterminera s'il est approprié ou si des changements s'imposent.

3 /

COMPTE DE RÉSERVE DE LA CORPORATION

En vertu de l'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien, la Corporation doit maintenir un compte de réserve théorique. Ce compte accumule les montants des frais de fonctionnement engagés par la Corporation recouverts au moyen d'un apport du gouvernement, d'une assurance ou d'une indemnité, ainsi que les écarts favorables dans les frais de fonctionnement et les coûts de renouvellement des actifs entre ceux engagés au cours d'un exercice et les coûts projetés selon le plan d'entreprise. La réserve théorique est réduite des écarts défavorables dans les coûts réels de fonctionnement et autres ajustements. Un solde négatif au 31 mars 2011 obligerait la Corporation à augmenter les péages commerciaux, abstraction faite du pourcentage d'augmentation des péages envisagé dans l'Entente. La réserve théorique de la Corporation présente un solde positif de 7 720 \$ au 31 mars 2010 (1 752 \$ en 2009).

4 /

COMPTE DE RÉSERVE DE REVENU THÉORIQUE DE LA CORPORATION

En vertu de l'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien, la Corporation doit maintenir un compte de réserve de revenu théorique depuis le 1^{er} avril 2008. Le compte est augmenté de 75 % à l'égard du nouveau revenu tel qu'indiqué dans l'entente mentionnée ci-haut. La réserve théorique sera réduite le 1^{er} avril 2011 et le 1^{er} avril 2012 par le montant utilisé pour compenser les augmentations des péages pour les saisons de navigation 2011 et 2012. Le compte de réserve de revenu théorique de la Corporation avait une balance positive de 4 512 \$ au 31 mars 2010 (2 540 \$ en 2009).

5 /

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes à but non lucratif en utilisant la méthode du rapport. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

a) Modifications comptables

Le 1^{er} avril 2009, la Corporation a adopté les modifications aux chapitres 1000, 1540, 4400 et 4460 et les nouvelles recommandations du chapitre 4470 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

Le chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, a été modifié afin de préciser les critères pour comptabiliser un actif.

Le chapitre 1540, *États des flux de trésorerie*, a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application. Par conséquent, les activités d'investissement et de financement sont dorénavant présentées distinctement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

5 / SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Le chapitre 4400, *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*, a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4460, *Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les états financiers des organismes sans but lucratif*, a été modifié de façon à rendre le libellé du chapitre 4460 conforme aux dispositions du chapitre 3840, *Opérations entre apparentés*.

Le chapitre 4470, *Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir*, établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Corporation.

b) Instruments financiers

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Corporation au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Classement :

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Comptes à recevoir	Prêts et créances
Dû du Fonds de capital en fiducie	Prêts et créances
Dû du Fonds de prestations	
de cessation d'emploi en fiducie	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer.....	Autres passifs
Avantages sociaux à payer aux employés.....	Autres passifs
Montant dû au Fonds de prestations	
de cessation d'emploi en fiducie	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Constatation des produits

Les produits de péages et autres frais de service sont constatés à titre de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

d) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1^{er} octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur symbolique. Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens mobiliers comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour l'exploitation de la Voie maritime, l'ameublement et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à 5 \$ (cinq mille dollars).

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de la vente. Les gains ou les pertes lors de la vente sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

La Corporation traite comme frais de renouvellement des actifs tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations corporelles actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Gouvernement du Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les « immobilisations gérées existantes »).

f) Apports liés aux immobilisations corporelles

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis aux revenus de la même façon que l'amortissement de l'actif acquis.

g) Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)

5 / SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

h) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Corporation ont droit à des prestations particulières ainsi que le prévoient leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Ces prestations englobent les congés de maladie et les congés d'ancienneté accumulés qui sont payables à la cessation d'emploi. Pour la plupart des employés, ces prestations correspondent à 75 % de la balance des congés de maladie accumulés. Certains groupes d'employés accumulent une indemnité de départ en fonction des années de service. Les employés ont droit à quinze jours de congé de maladie par an. Le passif relatif aux prestations est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations s'accumulent pour les employés.

i) Régime de retraite

La Corporation a établi son propre régime de retraite et les employés ont eu l'option de transférer leurs droits de pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Au 1^{er} avril 1999 ou après cette date, les employés deviennent membres du Régime de pension de la Corporation.

Le coût des avantages sociaux futurs acquis par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et basée sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant au taux d'actualisation, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des régimes sont actualisées en fonction des taux du marché et les actifs des régimes sont présentés à la juste valeur marchande. La Corporation amortit le coût des services passés et les gains et pertes actuariels nets non comptabilisés accumulés excédant 10 % du plus élevé des montants suivants, soit l'obligation au titre des prestations ou la valeur liée au marché des actifs des régimes, sur la période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe de salariés (DMERCA) couverte par les régimes. La DMERCA a été établie à sept ans pour le régime de retraite et à cinq ans pour le régime de retraite supplémentaire et les autres régimes.

j) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les hypothèses des tendances économiques aux fins des avantages sociaux futurs.

6 /

DÛ DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour assumer les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie.

Les variations du solde dû du Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

	2010	2009
Solde au début	30 251 \$	27 715 \$
Compensation des soldes créditeurs et débiteurs au début d'exercice	–	(162)
Encaisse reçue du Fonds de capital en fiducie	(17 303)	(22 794)
Remboursement du déficit de l'exercice précédent	(45 697)	(20 206)
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations	1 729	2 819
Apport à recevoir pour les dépenses d'exploitation	54 116	42 879
Solde à la fin	23 096 \$	30 251 \$

7 /

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Taux d'amortissement annuel	2010		2009	
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Systèmes de technologie de l'information	20 %	7 616 \$	5 751 \$	1 865 \$	2 230 \$
Véhicules	10-20 %	6 674	4 423	2 251	2 005
Équipement flottant	2-20 %	3 955	3 597	358	363
Machines et matériel de bureau	2-20 %	4 375	2 738	1 637	1 671
Matériel d'infrastructure	2-20 %	6 765	4 272	2 493	2 666
Immobilisations en construction	–	483	–	483	93
		29 868 \$	20 781 \$	9 087 \$	9 028 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

8 /

DÛ AU ET DÛ DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE

Ce montant représente les obligations de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représenté par les actifs détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie, après ajustement pour les gains et les pertes cumulés non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente. Toute insuffisance dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie sera financée par le gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie.

9 /

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Corporation a un régime de retraite à prestations déterminées pour ses employés; ce régime offre aussi aux employés retraités des avantages complémentaires autres que les avantages de retraite telles les assurances maladie et les assurances-vie supplémentaires. La plus récente évaluation actuarielle date de décembre 2006 pour le régime de retraite, le régime de retraite complémentaire et pour les autres régimes. L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages complémentaires est la suivante :

	2010		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	141 842 \$	984 \$	42 655 \$
Coût des services rendus (employeur)	4 316	36	1 225
Intérêts débiteurs	10 643	75	3 178
Contributions des membres	1 915	3	–
Prestations versées	(6 097)	(35)	(2 301)
Perte (gain) actuariel	14 720	128	(295)
Solde à la fin de l'exercice	167 339 \$	1 191 \$	44 462 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	148 396 \$	1 419 \$	14 697 \$
Rendement de l'actif du régime	9 265	47	–
Cotisation de la Corporation	5 785	204	2 365
Gain actuariel de placement	17 370	91	–
Cotisations des membres	1 915	3	–
Prestations versées	(6 097)	(35)	(2 301)
Juste valeur à la fin de l'exercice	176 634 \$	1 729 \$	14 761 \$
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	9 295 \$	538 \$	(29 701) \$
Perte (gain) actuariel net non amorti	1 976	209	(1 013)
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	11 271 \$	747 \$	(30 714) \$
Composantes des coûts de l'exercice :			
Coût des services rendus (employeur)	4 316 \$	36 \$	1 225 \$
Intérêts débiteurs	10 643	75	3 178
Rendement prévu de l'actif du régime	(9 265)	(47)	–
Amortissement du coût des services passés	268	–	–
Amortissement de la perte actuarielle nette	–	10	12
	5 962 \$	74 \$	4 415 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)

9 / AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

	2009		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	172 572 \$	1 094 \$	48 435 \$
Coût des services rendus (employeur)	6 421	57	1 495
Intérêts débiteurs	9 566	63	2 666
Contributions des membres	1 823	–	–
Prestations versées	(5 533)	(29)	(2 143)
Perte (gain) actuariel	(43 007)	(201)	(7 798)
Solde à la fin de l'exercice	141 842 \$	984 \$	42 655 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	187 308 \$	1 334 \$	14 447 \$
Rendement de l'actif du régime	11 730	44	–
Cotisation de la Corporation	5 562	193	2 393
Gain actuariel de placement	(52 494)	(123)	–
Cotisations des membres	1 823	–	–
Prestations versées	(5 533)	(29)	(2 143)
Juste valeur à la fin de l'exercice	148 396 \$	1 419 \$	14 697 \$
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	6 554 \$	435 \$	(27 958) \$
Coût des prestations au titre des services passés, non amorti	268	–	–
Perte (gain) actuariel net non amorti	4 626	182	(706)
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	11 448 \$	617 \$	(28 664) \$
Composantes des coûts de l'exercice :			
Coût des services rendus (employeur)	6 421 \$	57 \$	1 495 \$
Intérêts débiteurs	9 566	63	2 666
Rendement prévu de l'actif du régime	(11 730)	(44)	–
Amortissement du coût des services passés	270	–	–
Amortissement de la perte actuarielle nette	–	42	395
	4 527 \$	118 \$	4 556 \$

Hypothèses actuarielles significatives

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1^{er} janvier 2010)

	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,25 %	3,13 %	– %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1^{er} janvier 2009)

	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	7,50 %	7,50 %	7,50 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,25 %	3,13 %	– %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Aux fins de l'évaluation, un taux tendenciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 8,13 % pour 2010 (8,26 % en 2009). Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,5 % en 2020 et rester à ce niveau par la suite.

Le taux de rendement prévu des autres régimes de retraite est de nul % car les modalités selon lesquelles le Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipule que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)

10 / APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien, et sont amortis de la même façon que l'amortissement des immobilisations acquises à même les apports.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	2010	2009
Solde au début	8 116 \$	6 839 \$
Plus : les apports de l'exercice pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	1 729	2 819
Moins : l'amortissement des immobilisations acquises au moyen des apports reportés	(1 457)	(1 542)
Solde à la fin	8 388 \$	8 116 \$

11 / AVOIR DU CANADA

	2010	2009
Apport garanti du Canada	36 000 \$	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	(24 000)	(24 000)
Déficit	(4 180)	(1 953)
	7 820 \$	10 047 \$

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1^{er} octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes : a) le 31 mars 2018; ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien. Le recours du Gouvernement du Canada est limité à a) la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et à b) la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).

12 / CONTRIBUTION DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation est autorisée à recevoir une contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien. La contribution pour financer les opérations équivaut à l'excédent des charges sur les produits redressé pour les éléments hors caisse tels l'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations, la dépense d'amortissement des immobilisations, le coût non amorti des cessions d'immobilisations et l'écart des avantages complémentaires de retraite.

	2010	2009
Excédent des charges sur les produits avant ajustements	56 556 \$	44 149 \$
Plus : Gain sur la vente d'immobilisations	2	-
L'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	1 457	1 542
Moins : Les produits de la vente d'immobilisations	(96)	(13)
Les variations dans le régime de retraite et autres régimes	(2 227)	(1 128)
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	-	(57)
L'amortissement des immobilisations corporelles	(1 576)	(1 614)
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les dépenses d'exploitation	54 116 \$	42 879 \$
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations corporelles	1 729 \$	2 819 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars)

13 /

ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2010, les engagements contractuels liés au capital et autres dépenses se chiffraient à 2 652 \$ (3 078 \$ en 2009).

14 /

ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2009 s'élèvent à 3 136 \$ (6 746 \$ en 2009) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1^{er} octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.

Lettre de garantie

Au 31 mars 2010, la Corporation a émise une lettre de garantie d'un montant de 392 \$ (392 \$ en 2009).

15 /

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Corporation quant à la gestion de son capital (actif net) sont de prévoir le plus exactement possible les flux de trésorerie semestriels afin de minimiser la demande d'argent à Transports Canada tout en maintenant des fonds suffisants pour soutenir ses opérations. Pour plus d'information sur la façon dont la Corporation gère son capital veuillez vous référer aux notes 2, 3 et 4 aux états financiers.

Les objectifs, politiques et procédures ayant trait à la gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. La Corporation a respecté toutes les exigences concernant son capital.

16 / RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars réels, était la suivante :

a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.

Nom	Date de nomination	Comité et poste	Rémunération en 2009/2010
Guy C. Véronneau (*)	Août 2006	Conseil	36 330 \$
	Août 2006	Ressources humaines	
	Août 2006	Régie	
Peter G. Cathcart	Octobre 2004	Conseil	29 190
	Août 2006	Régie	
	Décembre 2007	Comité des actifs	
Richard Gaudreau (**)	Février 2005	Conseil	30 030
	Février 2005	Régie	
	Janvier 2010	Vérification	
Paul A. Gourdeau	Août 2006	Conseil	24 990
	Août 2006	Comité des actifs	
William Keays	Novembre 2004	Conseil	27 930
	Décembre 2007	Comité des actifs	
Ian MacGregor	Novembre 2006	Conseil	28 350
	Novembre 2006	Vérification	
	Décembre 2007	Ressources humaines	
	Janvier 2010	Régie	
William D. Mooney (***)	Janvier 2008	Conseil	25 200
	Janvier 2010	Vérification	
David F. Mothersill	Janvier 2006	Conseil	26 460
	Août 2006	Ressources humaines	
	Janvier 2010	Vérification	
			228 480 \$

(*) Membre du Conseil depuis août 2004

(**) Président du comité de vérification de décembre 2007 à décembre 2009

(***) Membre du comité de vérification depuis janvier 2008

b) La rémunération des six (6) dirigeants, en tant qu'employés de la Corporation, a atteint 1 098 839 \$.

Head Office
202 Pitt Street
Cornwall, Ontario K6J 3P7
Telephone: (613) 932-5170

Maisonneuve Region
151, rue de l'Écluse
St. Lambert, Québec J4R 2V6
Telephone: (450) 672-4110

Niagara Region
508 Glendale Avenue
St. Catharines, Ontario L2R 6V8
Telephone: (905) 641-1932

Fax: (613) 932-7286
Marketing@seaway.ca
www.greatlakes-seaway.com
www.hwyh2o.com

Siège social
202, rue Pitt
Cornwall (Ontario) K6J 3P7
(613) 932-5170

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert (Québec) J4R 2V6
(450) 672-4110

Région Niagara
508, avenue Glendale
St. Catharines (Ontario) L2R 6V8
(905) 641-1932

Fax: (613) 932-7286
Marketing@voiemaritime.ca
www.grandslacs-voiemaritime.com
www.hwyh2o.com